

Le contrat de vente de frégates à la Grèce vient d'être signé, annonce Paris après une offre américaine

Par Le Figaro avec AFP
Publié il y a 8 heures,
Mis à jour il y a 3 heures



Vue d'artiste de la frégate française de défense et d'intervention, baptisée Belharra à l'export, qui sera vendue en trois exemplaires à la Grèce. AFP

Moins de trois mois après avoir torpillé un méga-contrat de sous-marins entre la France et l'Australie, les États-Unis ont proposé de vendre à la Grèce des frégates alors qu'un accord préalable avait déjà été signé entre Paris et Athènes.

L'accord pour la vente de trois frégates françaises à la Grèce *«vient d'être signé»*, a annoncé samedi le ministère français des Armées, jugeant caduque l'offre concurrente présentée par les États-Unis. *«Depuis qu'on est en discussion avec les Grecs, l'offre américaine n'est plus sur la table (..) Par ailleurs on a signé le contrat avec les Grecs. Il a été paraphé il y a quelques jours»*, a déclaré le ministère des Armées à l'AFP.

Ce samedi, Athènes a aussi confirmé la poursuite du contrat avec la France. Une source au sein du ministère grec de la Défense a affirmé à l'AFP que *«l'accord gréco-français est en vigueur et sera poursuivi. Cela a été fait au plus haut niveau possible. Le premier ministre grec*

l'a annoncé lui-même». Selon les informations du *Figaro*, Kyriákos Mitsotákis, a envoyé dans la nuit de samedi à dimanche un SMS à Emmanuel Macron pour le rassurer.

À VOIR AUSSI - Affaire des sous-marins: «Ce que nous avons fait était maladroit», regrette Biden

Les États-Unis ont donné leur feu vert vendredi à une possible vente de quatre frégates à la Grèce, laissant craindre de nouvelles tensions avec Paris après la crise franco-américaine autour d'un mégacontrat de sous-marins à l'Australie. Le département d'État a annoncé dans un communiqué avoir pré-approuvé un projet de vente à Athènes de quatre frégates de combat et leur équipement, d'une valeur de 6,9 milliards de dollars.

Cette annonce est intervenue moins de trois mois après la conclusion du partenariat de sécurité AUKUS entre les États-Unis, l'Australie et le Royaume-Uni qui avait torpillé le contrat de sous-marins français à Canberra. Elle fait aussi suite à la conclusion d'un accord de frégates de quelque 3 milliards d'euros entre la France et la Grèce.

Paris assure avoir été informé par Washington

Paris a assuré avoir été informé cette fois de l'annonce américaine et en a relativisé la portée. *«Les Américains nous avaient prévenus que cette annonce allait sortir»*, a précisé le ministère des Armées. *«Ils nous ont écrit, nous ont dit 'au titre de nos bonnes relations, suite au problème AUKUS, on vous prévient'»*. *«Il n'y a pas de velléité (de leur part) d'aller plus loin»*, souligne-t-on de même source à Paris. *«Ce qu'il s'est passé là, c'est juste la suite d'un processus administratif (d'offre) qu'il était apparemment compliqué pour eux d'arrêter d'un point de vue administratif»*, a ajouté le ministère.

Les États-Unis ont aussi approuvé la modernisation des frégates grecques de la classe MEKO, pour un montant évalué à 2,5 milliards de dollars. Le Département d'État précise que le contrat, dans les deux cas, *«sera accordé au gagnant d'un appel d'offres international»* portant sur la modernisation de la marine grecque.

De son côté, le gouvernement grec n'a cessé de répéter qu'à aucun moment le contrat passé avec la France n'a été menacé, et qu'à cet égard toute comparaison avec l'affaire AUKUS est nulle est non avenue. À Athènes on peine d'ailleurs à comprendre l'emballement médiatique suscité en France par l'annonce de l'offre américaine.

Selon l'accord franco-grec, annoncé en grande pompe le 28 septembre à Paris, trois frégates de défense et d'intervention (baptisées Belharra à l'export) doivent être construites en France par Naval Group, à Lorient (ouest), pour être livrées à la marine grecque en 2025 et 2026. L'accord préalable porte également sur une quatrième frégate en option.

En septembre, les États-Unis avaient annoncé un partenariat de sécurité dans la zone Indo-Pacifique avec l'Australie et le Royaume-Uni, comprenant notamment la livraison de sous-marins à propulsion nucléaire à Canberra. L'Australie avait donc rompu un gigantesque contrat signé avec la France pour la livraison de sous-marins conventionnels, provoquant la colère de Paris. La France avait rappelé ses ambassadeurs aux États-Unis et en Australie, et Joe Biden avait admis que les États-Unis auraient pu mieux communiquer avec leur allié de longue date.

Fin octobre à Rome, le président américain a tenté de tourner la page lors d'une rencontre de réconciliation avec le président français Emmanuel Macron. Les deux chefs d'État avaient annoncé leur intention de lancer «*un dialogue stratégique en matière de commerce militaire*», notamment sur les autorisations d'exportations.